

Caen

Le conseil de vie lycéenne a défini son programme

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | mercredi 27 septembre 2017

212 mots



Les lycéens du conseil de vie lycéenne vont s'investir pour des associations. - Crédit Ouest-France

Les membres du conseil de vie lycéenne du lycée Camille-Claudel de La Folie-Couvrechef, se sont réunis jeudi pour évoquer les semaines nationales de l'engagement.

Le conseil de vie lycéenne est composé de vingt lycéens et d'enseignants. C'est un moyen, pour les jeunes, de s'engager au profit des autres, de faire remonter des idées, de mener des actions de solidarité.

Les lycéens ont décidé de s'investir pour l'association d'aide aux enfants atteints de leucémie Cadet-Roussel, des Virades de l'espoir, et des Restos du cœur.

Touchés par l'actualité les jeunes souhaitent venir en aide aux populations traumatisées par la catastrophe *Irma*. Un autre projet concernera la sensibilisation à la propreté du lycée. « **Cet investissement des jeunes ce fait en complément de leurs études. Ils vont devoir faire un travail de communication pour motiver les lycéens. Ces actions vont les conforter dans le cursus de leurs études** », commente Jean-Marc Cimino, le proviseur.